

## Projet de plan stratégique 2026-2029

**Le 17 avril 2024**

---

La date limite de réception des commentaires sur le présent document de consultation du CNAC est le 28 juin 2024

---

## TABLE DES MATIÈRES

Message du président .....	3
Invitation à répondre à un sondage .....	4
Notre raison d'être .....	5
Notre mission .....	5
Servir l'intérêt public .....	5
Notre processus de surveillance des problèmes nouveaux .....	5
Nos buts .....	8
But n° 1 : surveiller et comprendre les problèmes nouveaux issus de l'évolution de l'environnement, afin de mieux prévoir les incidences sur nos normes et nos activités de normalisation .....	8
But n° 2 : dialoguer et collaborer avec les parties intéressées et concernées afin de connaître leurs besoins et leurs attentes .....	9
But n° 3 : établir des normes de haute qualité qui répondent aux besoins et aux attentes des parties intéressées et concernées .....	9
But n° 4 : améliorer la réactivité de nos processus de normalisation .....	10
But n° 5 : fournir du soutien pour l'application et la mise en œuvre efficaces des normes afin d'accroître l'uniformité et la qualité dans la réalisation des missions .....	10
Reddition de comptes .....	10

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le monde de l'audit et de la certification est en constante évolution, et c'est dans ce contexte que j'ai le plaisir de vous présenter le projet de plan stratégique 2026-2029 du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC).

Il est le fruit d'un examen minutieux de l'évolution de l'environnement et des besoins divers de nos parties intéressées et concernées. Résolument axée sur notre engagement à interagir de façon continue avec vous au moyen d'activités de mobilisation personnalisées, notre stratégie, déjà bien définie, est maintenant bonifiée d'un processus de surveillance des problèmes nouveaux. Grâce à cette approche itérative, nos activités continueront de répondre aux besoins de nos parties intéressées et concernées à mesure que des défis et des occasions se présenteront.

Nous demeurons engagés à établir des normes de haute qualité dans l'intérêt public. En ce sens, notre démarche s'articule principalement autour de l'élaboration d'un plan stratégique reflétant l'importance et la robustesse de nos travaux tandis que notre environnement, y compris la profession de CPA, ne cesse d'évoluer.

Depuis 2009, l'adoption des normes internationales d'audit publiées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (International Auditing and Assurance Standards Board – IAASB) est au cœur des activités du CNAC. Nous croyons que la convergence des normes d'audit à l'échelle mondiale est essentielle au maintien de la confiance de nos parties intéressées et concernées et à la satisfaction de leurs besoins. Au fur et à mesure que de nouvelles normes internationales de certification sont établies, nous visons une harmonisation avec celles-ci dans la mesure où elles servent l'intérêt public canadien. Notre adoption de la Norme internationale d'assurance en matière de durabilité 5000 en est un exemple éloquent.

Nous vous remercions d'avance de votre participation à la consultation sur le projet de plan stratégique 2026-2029. Vos commentaires sont essentiels pour définir notre orientation stratégique, et nous ne pourrions effectuer notre travail avec succès sans votre soutien et votre engagement continus. Le CNAC est impatient de recevoir vos commentaires.

**Bob Bosshard, CPA, CA, IAS.A**  
Président du CNAC

## INVITATION À RÉPONDRE À UN SONDAGE

Le CNAC invite les parties intéressées à formuler des commentaires sur les questions suivantes :

1. Croyez-vous que les buts du CNAC sont pertinents compte tenu de l'environnement actuel et qu'ils peuvent évoluer en fonction des besoins futurs?
2. Selon vous, quels éléments, en ordre d'importance, influenceront le plus l'audit et la certification au cours des cinq prochaines années?

Vous pouvez faire part de vos commentaires au CNAC en répondant au sondage qui est accessible sur [Tribune.FRASCanada.ca](https://Tribune.FRASCanada.ca).

Vous pouvez aussi communiquer avec le CNAC pour lui faire part directement de votre point de vue sur le projet de plan stratégique :

Karen DeGiobbi, CPA, CA, directrice, Conseil des normes d'audit et de certification

Téléphone : +1 416 204 3337

Courriel : [kdegiobbi@aasbcanada.ca](mailto:kdegiobbi@aasbcanada.ca)

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous agissons de manière indépendante dans notre processus décisionnel et avons le pouvoir et la responsabilité d'établir les normes en matière de gestion de la qualité, d'audit, de certification de l'information sur la durabilité et d'autres missions de certification et de services connexes au Canada.

## NOTRE MISSION

Nous servons l'intérêt public en établissant des normes de grande qualité et en favorisant leur mise en œuvre efficace en réponse aux besoins en évolution des parties intéressées et concernées canadiennes.

## SERVIR L'INTÉRÊT PUBLIC

Nous agissons dans l'intérêt public. Nous suivons une procédure officielle qui s'exprime par la transparence, la mobilisation, la reddition de comptes et l'objectivité. Nous veillons ainsi à ce que nos normes soient publiées dans l'intérêt public.

## NOTRE PROCESSUS DE SURVEILLANCE DES PROBLÈMES NOUVEAUX

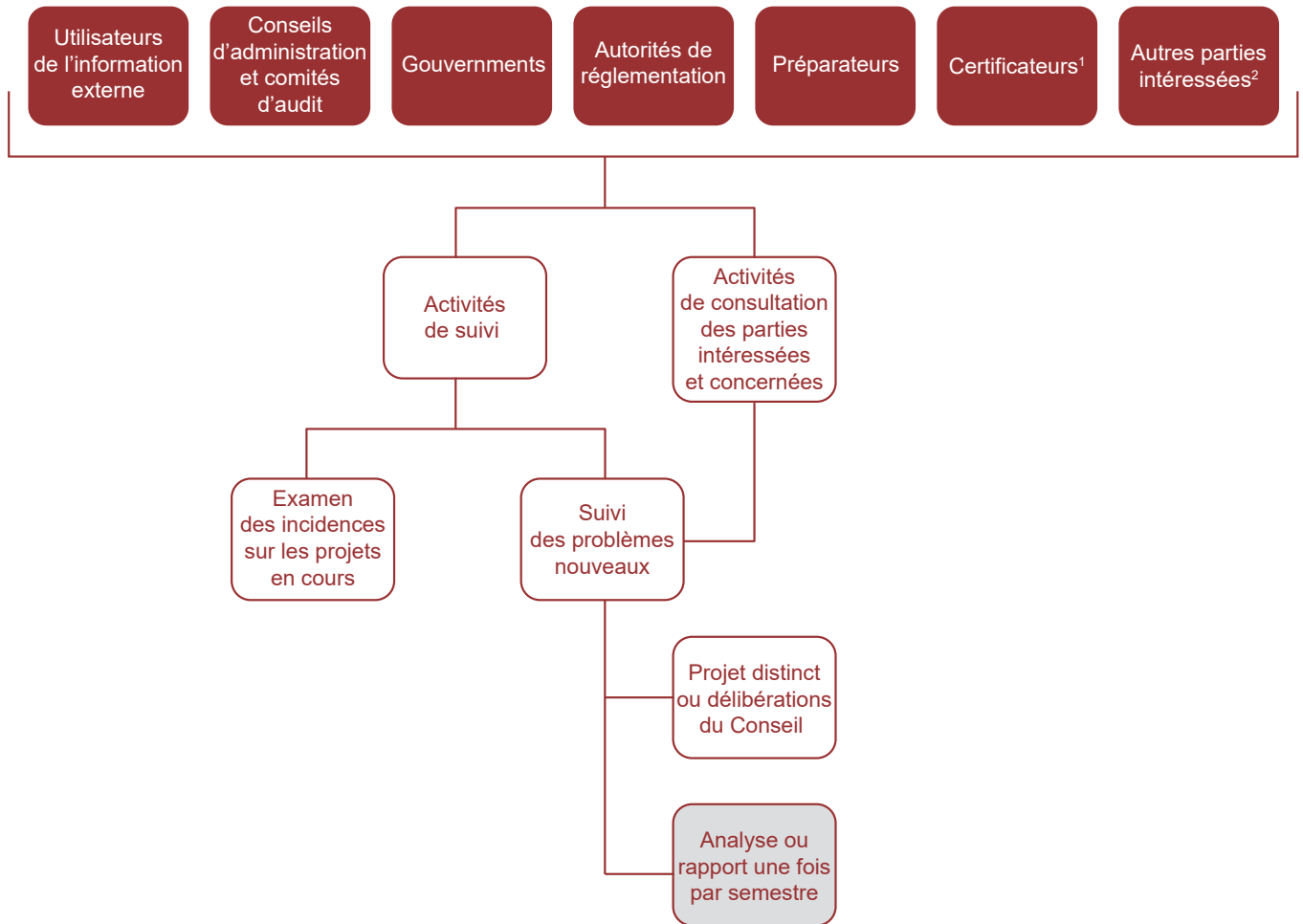
Avec l'aide de nos parties intéressées et concernées, nous identifions les problèmes nouveaux concernant les normes d'audit et de certification qui peuvent donner lieu à des risques stratégiques (nouveaux ou revus).

Nous nous tenons au fait des publications, annonces et nouvelles provenant de diverses sources nationales et internationales. De plus, nos parties intéressées et concernées nous aident à cerner les problèmes nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur les normes d'audit et de certification, les indications ou les professionnels en exercice. Les problèmes en question sont ensuite traités dans le cadre de projets en cours, portés à l'attention immédiate du CNAC ou ajoutés à notre liste de surveillance continue.

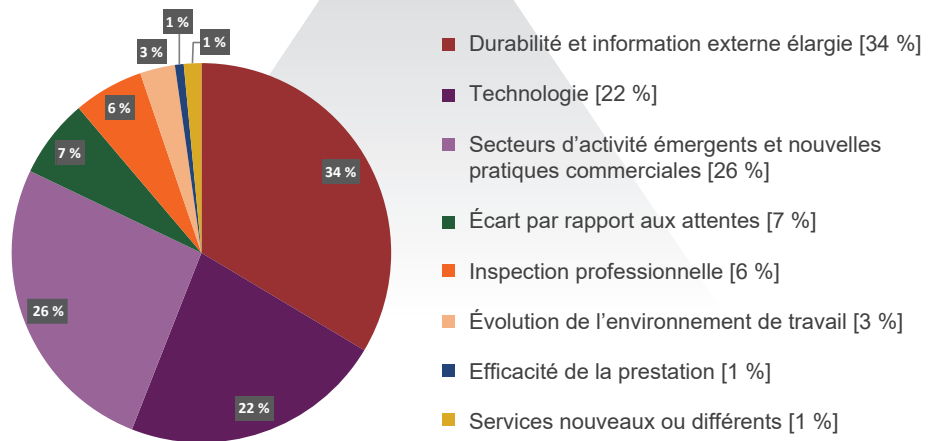
Au moins deux fois l'an, nous analysons de façon approfondie les constatations découlant de cette surveillance pour évaluer l'incidence sur nos activités de l'exercice en cours et celles prévues dans les exercices à venir. Nous pouvons ainsi vérifier que le plan stratégique demeure pertinent et adapté. Du fait de problèmes nouveaux, nous pourrions avoir à adapter nos plans annuel et stratégique.

Le présent plan stratégique s'appuie sur le processus de surveillance des problèmes nouveaux décrit ci-après.

### Le CNAC et ses assises



#### Problèmes nouveaux – d'août 2023 à février 2024



<sup>1</sup> C'est-à-dire les professionnels comptables et autres professionnels qui réalisent des missions de certification.

<sup>2</sup> C'est-à-dire les autres normalisateurs, les organisations professionnelles, les organisations universitaires, les médias et d'autres organisations pertinentes.

## NOTRE PROCESSUS DE MOBILISATION

À certaines étapes clés des activités liées à nos projets, nous faisons appel à nos parties intéressées et concernées pour nous assurer que tous les commentaires et points de vue sont pris en compte lors de l'élaboration de nos normes et dans le cadre de nos activités de normalisation.

Ainsi, en fonction du projet en question et des parties intéressées et concernées pertinentes, nous élaborons une stratégie de consultation adaptée pour assurer une mobilisation rigoureuse et appropriée.

Les parties intéressées et concernées auxquelles le CNAC fait appel comprennent :

- les utilisateurs de l'information externe;
- les conseils d'administration et les comités d'audit;
- les gouvernements (fédéral, autochtones, provinciaux et municipaux);
- les autorités de réglementation;
- les préparateurs;
- les professionnels de la certification, à savoir :
  - des professionnels comptables en exercice dans des cabinets de toute taille,
  - d'autres professionnels réalisant des missions de certification;
- d'autres parties intéressées.

Les activités de mobilisation prennent diverses formes, et les activités de consultation peuvent être autant poussées et fréquentes que ciblées.

## NOS BUTS

Nos buts reflètent notre environnement et ont été établis afin d'orienter nos plans annuels pour les exercices 2026 à 2029.



### But n° 1 : surveiller et comprendre les problèmes nouveaux issus de l'évolution de l'environnement, afin de mieux prévoir les incidences sur nos normes et nos activités de normalisation

L'environnement actuel et l'évolution du contexte de la certification appellent la souplesse et l'adaptation. Nous continuerons de mettre en œuvre notre [processus de surveillance des problèmes nouveaux](#) dans les secteurs en évolution, notamment ceux de l'information sur la durabilité et de la technologie, pour en acquérir une compréhension et pour évaluer les incidences sur nos normes et nos activités de normalisation et y répondre.

Afin de mieux anticiper les incidences sur la normalisation qui découleront de ces évolutions et d'y répondre, nous nous concentrerons sur les objectifs suivants :

- Déterminer si les normes actuelles sont adaptées aux problématiques propres aux secteurs d'activité émergents ainsi qu'aux nouvelles utilisations de la technologie et pratiques commerciales.
- Acquérir une compréhension des services de certification nouveaux ou différents dont les diverses parties intéressées et concernées pourraient avoir besoin.



## **But n° 2 : dialoguer et collaborer avec les parties intéressées et concernées afin de connaître leurs besoins et leurs attentes**

Une participation solide et significative à nos projets de normalisation est essentielle à la réalisation de notre mission. Nous entreprendrons un [processus de mobilisation](#) pour connaître les besoins et les attentes des parties intéressées et concernées, et continuerons d'élaborer des stratégies de mobilisation adaptées aux projets. Dans le cadre de ce processus, nous mènerons des activités de communication continues et des activités de consultation ciblées pour favoriser l'élaboration de normes de haute qualité.

Pour comprendre les besoins et les attentes des parties intéressées et concernées, nous nous concentrerons sur les objectifs suivants :

- Renforcer la mobilisation et la collaboration afin de pouvoir nous appuyer sur un vaste éventail de points de vue pour orienter nos initiatives, et remédier aux défis propres :
  - aux petites et moyennes entités ainsi qu'aux professionnels qui exercent auprès d'elles;
  - aux autres parties intéressées et concernées.
- Collaborer avec les parties intéressées et concernées par des activités de consultation et, lorsque cela est approprié, participer activement à leurs projets.

## **But n° 3 : établir des normes de haute qualité qui répondent aux besoins et aux attentes des parties intéressées et concernées**

L'établissement de normes de haute qualité dans l'intérêt public est au cœur de nos travaux. Dans le cadre de ceux-ci, nous nous attachons à tenir compte de l'évolution des besoins, attentes et priorités des parties intéressées et concernées que nos normes touchent. La surveillance et l'acquisition d'une compréhension des problèmes nouveaux (voir « [Notre processus de surveillance des problèmes nouveaux](#) ») jumelées à un dialogue et une collaboration avec les parties intéressées et concernées (voir « [Notre processus de mobilisation](#) ») nous permettront de continuer d'établir des normes de haute qualité pour répondre aux besoins et aux attentes de ces dernières.

Pour répondre aux besoins et aux attentes des parties intéressées et concernées, nous nous concentrerons sur les objectifs suivants :

- Continuer de faire valoir le point de vue canadien auprès de l'IAASB au sujet de ses activités de normalisation, particulièrement en ce qui concerne les normes adoptées à titre de normes canadiennes.
- Participer avec d'autres normalisateurs nationaux aux discussions à l'échelle mondiale sur des questions qui touchent nos environnements de normalisation respectifs.
- Trouver des moyens de répondre aux besoins des parties intéressées et concernées canadiennes, dont la nécessité de continuer à traiter dans nos normes de la proportionnalité et de l'adaptabilité sans égard à l'ampleur de la mission ou à sa complexité.

## **But n° 4 : améliorer la réactivité de nos processus de normalisation**

Nous nous devons de rendre nos normes accessibles à nos parties intéressées et concernées en temps opportun. En ce sens, nous chercherons d'autres façons d'accroître notre réactivité, notamment par des gains d'efficacité et d'efficacité dans nos travaux.

Afin de nous assurer de la pertinence de nos processus de normalisation, nous nous concentrerons sur les objectifs suivants :

- Trouver des moyens d'améliorer et d'accélérer nos processus, en recourant à de nouvelles technologies et des experts dans un domaine particulier, pour répondre rapidement aux problèmes nouveaux.
- Repérer des occasions d'améliorer nos processus afin de contribuer plus efficacement aux travaux d'élaboration de normes et d'indications de l'IAASB.

## **But n° 5 : fournir du soutien pour l'application et la mise en œuvre efficaces des normes afin d'accroître l'uniformité et la qualité dans la réalisation des missions**

L'application et la mise en œuvre efficaces de nos normes forment la clé de la qualité des missions d'audit et de certification en plus de servir l'intérêt public. Notre surveillance continue des difficultés d'application fera que nos normes demeureront adaptées aux besoins, et facilitera leur compréhension et leur application uniforme par les professionnels en exercice.

Afin d'accroître l'uniformité et la qualité dans la réalisation des missions, nous nous concentrerons sur les objectifs suivants :

- Entreprendre des activités pour favoriser l'uniformité d'application et de mise en œuvre de nos normes.
- Effectuer des suivis après mise en œuvre des normes, que ce soit en complément à ceux réalisés par l'IAASB au sujet de normes adoptées au Canada ou à l'égard de normes canadiennes.

## **REDDITION DE COMPTES**

Nous rendons compte à nos parties intéressées et concernées et à notre organe de surveillance de la réalisation de notre plan stratégique. Pour ce faire, nous évaluons la réalisation de nos stratégies et la concrétisation de notre mission et de nos buts. Nous présentons chaque année un rapport sur notre performance à notre organe de surveillance.

Nous mesurons la réalisation de nos stratégies :

- en définissant les activités et les mesures de la performance spécifiques qui concourent à la réalisation des stratégies énoncées dans nos plans annuels;
- en mesurant notre performance et en faisant rapport à ce sujet en fonction de nos activités annuelles et de nos objectifs stratégiques.

© 2024 Normes d'information financière et de certification,  
Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. La présente publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour toute question relative à cette autorisation, veuillez écrire à [info@frascanada.ca](mailto:info@frascanada.ca).